

POLITIQUE

DES RÉFORMES ET DES SINISTRÉS

Le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale et une partie de son gouvernement ont partagé leur agenda hier entre une séance de travail autour de la mise en œuvre des réformes adoptées dernièrement – mais combattues par syndicats et élèves – et une visite auprès des victimes de l'orage de jeudi.

Page 2

SOCIÉTÉ

LES LIBREVILLOIS FONT LEURS COMPTES

De nombreux foyers se remettaient hier des dégâts occasionnés par la grande pluie accompagnée de vents très forts qui, la veille, s'est abattue sur la capitale et sa proche banlieue. L'heure était donc au grand nettoyage et à la réparation des sites sinistrés.

Page 7

FAIT DIVERS

DES BAGAGES CHARGÉS DE DROGUE



Graig Boukika Hall, 27 ans, a été appréhendé dernièrement par les agents de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) à sa descente de bateau au port-môle de Port-Gentil, pour détention de stupéfiants. Dans ses bagages en effet, 55 ballots de chanvre indien. Il a été écroué à la prison du Château.

Page 9

SOCIÉTÉ

GRÈVES : UNE MENACE DE PLUS



Au Syndicat de l'Éducation nationale (Sena) qui avait annoncé pour lundi dernier le dépôt d'un préavis de grève, vient de s'ajouter pour une démarche similaire une autre organisation. Le "Bloc syndical de la 1ère Seconde" entend ainsi s'élever contre les récentes mesures gouvernementales.

Page 6

SPORTS

NATIONAL-FOOT 1 : LA PRESSION MONTE



En dehors de Mangasport qui, en cas de succès sur l'AS Dikaki, entreverrait les play-offs, tous les autres prétendants savent que les points en jeu lors de cette 9e journée de National-Foot, qualifiée de charnière, sont précieux dans leur ambition d'intégrer le "grand six".

Page 12

POLITIQUE

Des hommes d'affaires chez Maganga Moussavou

Page 2

ECONOMIE

Afrique subsaharienne : un peu moins de croissance

Page 4

SPORTS

La Gabon présent aux prochains Jeux africains

Page 13

n° 12995 - Samedi 13 et Dimanche 14 Avril 2019

43e année - 24 Pages - 400 Fcfa



SONAPRESSE, BP 3849 Libreville-GABON. Rédaction : Tél. 01 73 58 60 - Fax : 01 73 58 63. Exploitation Publicité: Tél. 01 73 58 61 - Fax 01 73 58 62

En prison depuis plus de deux ans

WADA : RETOUR À LA LIBERTÉ !



C'est l'épilogue d'une affaire de détournement de fonds publics présumé qui aura largement défrayé la chronique. Blaise Wada est un homme libre, au terme de l'arrêt rendu hier par la Cour de cassation auprès de laquelle il s'était pourvu. L'ancien coordonnateur de l'Unité de coordination des études et des travaux (Ucet) avait en effet été condamné, le 26 avril dernier, par la Cour criminelle spéciale (CCS) à 20 ans de prison. Peine assortie au paiement à l'État gabonais de la somme de 2,765 milliards de francs.

Page 9

Pour moi quoi...

Un à un, tous les mecs arrêtés à grand renfort de publicité et jetés en prison pour détournement de deniers publics sont presque tous libérés.

C'est la stupeur chez nous là-bas dans les mapanes. Après la mise en liberté...provisoire, il y a quelques mois de Ngoubou et consorts, c'est au tour, hier, de l'ancien coordonnateur général de l'unité de coordination des études et des travaux ou UCET d'être libéré de prison. La Cour de cassation, juridiction suprême de l'ordre judiciaire a cassé le jugement condamnant ce dernier à 20 ans de prison pour détournement de deniers publics. On est complètement dépassé, nous qui croyions fermement que ces gens-là ont puisé dans les caisses de l'Etat et volé le contribuable gabonais. Mais, la loi, c'est la loi.

Lorsque les pouvoirs publics ont décidé de faire

ça dur aux prédateurs de notre économie, on s'était dit, enfin on va mettre un terme à l'impunité, décourager les voleurs de la République, les affameurs du peuple, à ceux-là qui, au lieu de servir se servent plutôt. On était convaincu que les OPJ avaient des preuves en béton contre eux et qu'il va falloir construire des prisons de haute sécurité pour les accueillir. Malheureusement, on se rend maintenant à l'évidence que tout ça, c'est du bruit pour rien. Parce que les conclusions des enquêtes manquent cruellement de consistance. Les magistrats de la Cour de cassation les ayant démontées pièce par pièce. En un mot, il y a manque flagrant de respect intégral de la procédure en matière de poursuite.

Ils sont libres, mais où et comment retrouver les traces de tous ces milliards volatilisés ?

... Makaya